



TRACÉS

10

**PROJETS
LAUSANNE JARDINS 09**

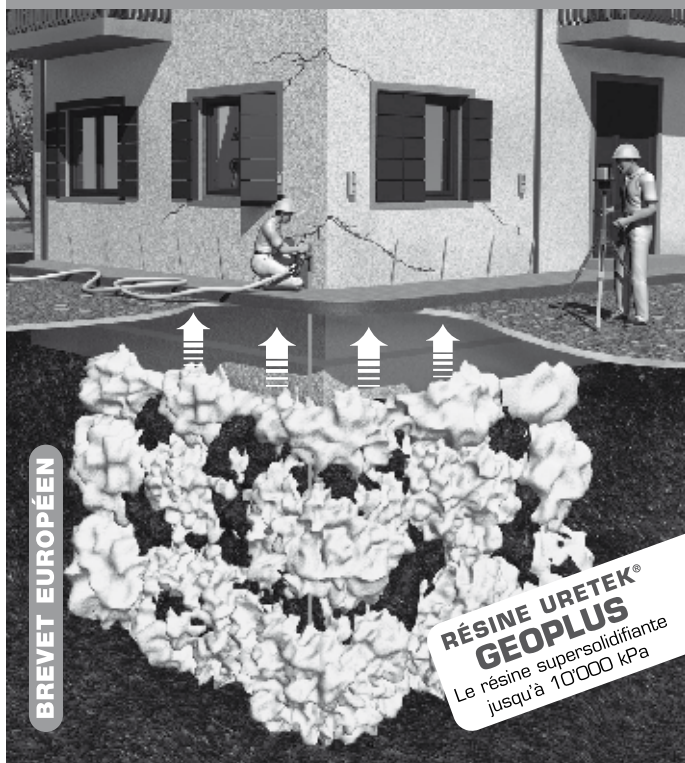
134^e année 4 juin 2008
Bulletin technique de la Suisse romande

sia

FISSURES? TASSEMENTS?

URETEK DEEP INJECTIONS®:

LA SOLUTION AU
PROBLÈMES DE FONDATIONS



Compactage de terrain avec URETEK DEEP INJECTIONS®

Les techniciens d'Uretek exécutent plusieurs forages (2 cm de diamètre) à une distance de 0,5 à 1,5 m, directement à travers les fondations. Dans le trou de forage, ils introduisent des petits tubes en cuivre jusqu'à la profondeur d'injection prévue dans le projet. La résine synthétique GEOPLUS est injectée liquide et elle occupe en quelques secondes un volume supérieur de plusieurs fois son initial, elle peut atteindre une pression d'expansion de 10'000 kPa.

On poursuit les injections jusqu'au moment où la construction atteint le soulèvement désiré. Sur la construction sont installés des appareils laser qui permettent de vérifier des mouvements millimétriques et de contrôler la structure à soulever.

VOS AVANTAGES

- Exécution simple et rapide
- Effet immédiat
- Aucun chantier
- Epargne de temps et d'argent

OFFRE
GRATUITE

URETEK®

Tél. 041 676 00 80
Fax 041 676 00 81
www.uretek.ch
uretek@uretek.ch

S O M M A I R E

5 ÉDITORIAL

L'inconscient de la ville
Francesco Della Casa

6 LAUSANNE JARDINS 2009

La ville, la politique et les orties
Christophe Gallaz

Projets primés du concours international
Francesco Della Casa



Cocculus lacunosus (Document Ateliers Poisson)

32 ACTUALITÉ

34 NOTES DE LECTURE

36 INFORMATIONS SIA

40 CONCOURS

42 MEMENTO

44 PRODUITS NOUVEAUX

46 DERNIER MOT

REC
Eugène

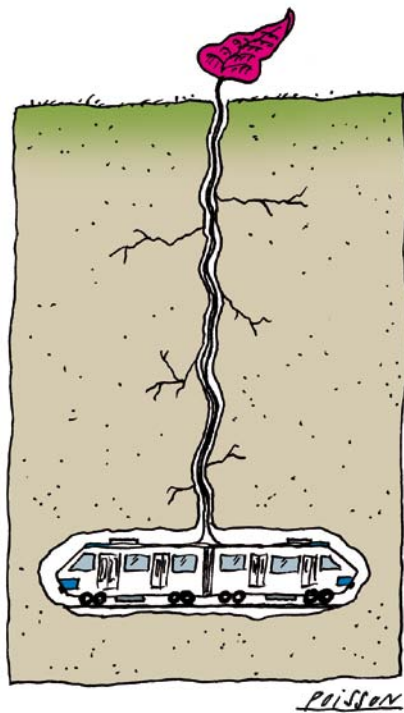


Paraît chez le même éditeur: TEC21

n° 21 – 19 mai 2008 / **Tunnel-Lösungen** / Durch den Lötschberg / Tunnelsysteme testen / Rettung im Arlberggtunnel

n° 22 – 26 mai 2008 / **Architektur hören** / Das Mysterium der Akustik / Getäfertes Zelt / « Gefangene » Musik

L'inconscient de la ville



La quatrième levée de Lausanne Jardins se prépare. Comme chacune de celles qui l'ont précédée, l'identité spécifique de cette édition prend peu à peu forme, s'enrichit de sens au fur et à mesure qu'elle est confrontée avec les réalités de la ville et du territoire. Elle s'est tout d'abord fondée sur le prétexte d'une infrastructure nouvelle, le métro M2, dont les effets sur la mobilité en ville seront considérables quand bien même elle ne laissera que peu de marques dans l'espace urbain. Les contours de la manifestation se précisent avec les résultats du concours international, que nous présentons dans ce numéro. Elle parviendra à maturation, à la manière d'une plaque photographique trempée dans un bain révélateur, au cours d'un processus qui durera encore une année pleine. Car l'installation temporaire de jardins dans l'espace urbain implique l'articulation de deux réalités sensibles a priori antagonistes, le bâti et le végétal.

Dans la ville contemporaine, il devient de plus en plus difficile de modifier le tissu existant en surface, quand bien même celui-ci serait déficient ou obsolète. Chaque projet révèle des rapports de force, suscite des confrontations et, réalisé ou non, laisse sa part d'amertume. La fragilité du bâti tient donc paradoxalement à sa massivité immobile et aux

craintes que sa rigide pérennité suscite. De ce fait, les grandes interventions ne peuvent désormais s'envisager qu'en sous-sol – on aurait pu écrire « par en dessous ».

Par un effet de contrepoint, le végétal s'insinue avec une tranquillité inexorable dans la ville. Cette invasion, majoritairement ressentie comme désirable, a néanmoins sa face obscure. Certaines espèces sont proscrites, traquées et mises à l'index, le plus souvent en pure perte. Par une dissémination patiente, elles finissent par prendre place. La compétition n'est pas absente de ce réensemencement perpétuel, mais elle garde une forme silencieuse, invente des stratégies coopérantes qui se renouvellent inlassablement. La force du végétal provient de sa légèreté délicate, de sa capacité de prolifération infinie et de sa séduisante fragilité.

Dans son rapport avec le sol, le végétal comble la totalité des interstices laissés par le bâti. Il en est en quelque sorte l'empreinte négative. L'un s'applique sur l'autre, comme la cire du moulage s'imprime sur le buste. Qu'une fissure apparaisse, et l'on voit inmanquablement apparaître une mousse, quelques herbacées, puis un arbuste. Ainsi, silencieusement, inexorablement, le végétal révèle en creux le visage de la ville, un portrait radiographié de son inconscient.

Francesco Della Casa

La ville, la politique et les orties

Premièrement, où l'on voit des orties

Il existe un premier principe. C'est celui qui façonne le monde naturel. Celui qui est typique des plantes dites rudérales, par exemple, du mot « rudus » évoquant chez les Romains les « gravats ». Ainsi sont la vipérine ou l'ortie : elles croissent dans les décombres et s'y reproduisent. Ce principe désigne donc la vie qui comprend l'adversité – au sens premier du verbe « comprendre », dont l'étymologie signifie « prendre ensemble ». Et non seulement de la vie qui comprend l'adversité mais qui comprend aussi l'altérité, sa forme adoucie. En apparence, en effet, rien n'est plus étranger l'un à l'autre qu'une plante et des ruines. Rien n'est plus hétérogène. L'ortie s'approprie pourtant ce décor pour y germer et fleurir, le transformant imperceptiblement en un habitat propice aux végétaux plus délicats. C'est un travail que l'on peut nommer de civilisation, deux traits qui désignent aussi la culture et son accomplissement.

Deuxièmement, où l'on découvre des humains

Or il existe un second principe. C'est celui qui façonne le monde déporté de son état naturel. Le monde en tant que périmètre investi par les humains. C'est dire à quel point ce principe est autoritaire. Il vise à terrasser l'adversité, et à sélectionner l'altérité, de manière à favoriser l'instauration d'un pouvoir dominant. Et non seulement dominant, mais exclusif. C'est le principe de la vie qui ne « comprend » pas la vie différant d'elle-même, ou plus précisément qui la « décomprend », c'est-à-dire qui l'écarte ou l'abolit. Ainsi procèdent depuis toujours les humains que nous sommes. Au point que le seul geste nous procurant le sentiment d'un progrès, c'est celui visant à consommer jusqu'au bout tout ce qui nous semble utile à notre règne, et à détruire tout ce qui nous semble faire obstacle à celui-ci. L'activité patiente des paysans nous a semblé perdre son sens économique, nous l'avons détruite pour essayer d'instituer le seul sens industriel. Les fonctionnements de la famille qui franchissaient la limite des générations nous ont semblé perdre leur sens culturel, nous l'avons détruite pour essayer d'instituer le seul sens de l'individualisme efficace. Et l'expérience élargie des vieillards,

nous l'avons détruite pour essayer d'instituer le seul sens fulgurant du dynamisme vital et de la jeunesse. Nous avons donc prêté du sens exclusif à ce qui n'est caractérisé ni par la lenteur, ni par le grand âge, ni par le recul intellectuel ou par l'expérience, mais à ce qui est caractérisé par leur contraire. Nous avons prêté du sens à ce qui voyage et transite, à commencer par notre propre personne emportée dans l'espace aérien recouvrant le globe terrestre, à finir par les signes qui sont instantanément expédiés et reproduits sur le réseau mondial des écrans informatiques. Bien sûr, cette dynamique est la même qui réduit la diversité des formes vitales. Plus de 16 000 espèces animales sont aujourd'hui menacées de disparition à court et moyen terme. L'ours polaire, l'hippopotame et maintes variétés de gazelles sont condamnés, tandis qu'un amphibien sur trois, un oiseau sur huit et un mammifère sur quatre sont menacés d'extinction.

Troisièmement, où l'on se penche sur la politique

Le principe de la vie qui ne « comprend » pas la vie différant d'elle-même détermine génériquement les humains, comme on vient de le voir. Il détermine spécifiquement, avec un surcroît de force et de précision, ceux d'entre ces humains qui s'adonnent à la politique. Pourquoi ? Parce qu'ils tirent bénéfice d'un emboîtement synergique : le pouvoir qu'ils exercent sur leurs congénères s'ajoute à celui que ces derniers déploient déjà sur toutes choses. Ainsi se rendent-ils analogues aux superprédateurs qui trônent au sommet des hiérarchies animales. Ils sont les superépurateurs de l'adversité, et les supersélectionneurs de l'altérité, qui s'acharnent à surdominer leurs concitoyens épurateurs et sélectionneurs s'acharnant eux-mêmes à dominer le monde. La démocratie vaut peu là-contre. Infléchie par les impératifs du spectacle, elle n'ajoute à ce dispositif qu'un voile de faux-semblant : au lieu de porter le peuple à l'exercice de sa propre souveraineté, elle l'asservit dans son adoration des figures aptes à l'auto-mise en scène. Tel est l'aboutissement du processus mis en œuvre par notre espèce qu'évoque, sur un plan légèrement décalé, Claude Lévi-Strauss dans son *Anthropologie*



structurale: « En s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, en accordant à l'une tout ce qu'il retirait à l'autre, l'homme ouvrait un cycle maudit: il aurait fallu comprendre que la même frontière servirait plus tard à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer au profit de minorités toujours plus restreintes le privilège d'un humanisme corrompu ».

Quatrièmement, où l'on examine la politique en version suisse

Le phénomène est d'autant plus marqué dans notre pays que celui-ci s'est constitué, dans l'Histoire, sur une base singulière: ses populations régionales ont dû s'automutiler. Pour que la Confédération se construise, c'est-à-dire pour que les Romands, les Alémaniques et les Tessinois supportent de coexister au sein d'un seul Etat, il a fallu que les

uns et les autres procèdent au refoulement de leurs spécificités majeures, réelles ou symbolisées. Telle fut la première étape induisant aussitôt la deuxième, consistant pour tous à déplacer hors des frontières nationales la masse des hostilités susceptibles de les déchirer entre eux: le monde environnant serait désormais leur ennemi systématique à tous. Après quoi les Suisses purent enfin respirer, c'est-à-dire être satisfaits d'eux-mêmes, s'adonner au culte de leur propre cas, et s'applaudir en tant que réussite exemplaire au sein du concert international. En Suisse, au fond, les communautés sont liées par un contrat analogue à celui qui fixe toute famille. On se maintient en état de rétention verbale, et l'on surveille son voisin de manière à ce qu'il ne commette lui-même aucune infraction à cette norme-là, pour d'autant mieux cultiver la bonne apparence du dispositif sous les regards en provenance de l'extérieur. Il s'ensuit dans des dimensions généralisées mais subreptices, dans notre pays, une dépolitisation, une dédialectisation, une dévitalisation de la substance politique, une introversion soucieuse plutôt qu'une formulation débattante, et finalement une déverbalisation – qu'attestent dans leur genre les principes factuels du consensus et de la neutralité. On ne saurait concevoir que la Ville de Lausanne, et ceux qui la dirigent, échappent à cette fatalité générale. Des facultés leur seraient nécessaires qui semblent introuvables. Des facultés de raisonnement et d'action non seulement surhumaines, mais surpolitiques et sursuisses. Qui les possède? Personne, sans doute. Tant mieux pour l'auteur de ce texte, qui va pouvoir enfin nouer ses ficelles.

Cinquièmement, où les orties reviennent

La description des réalités humaines, et singulièrement des réalités helvétiques voire lausannoises, telle qu'elle est contenue dans les lignes qui précèdent, fait en effet penser que nous existons aujourd'hui vous et moi dans un champ dévasté. Fait en effet penser que la subtilité, la préoccupation civique, la parole au sein de la Cité, et l'art ou la compétence d'administrer celle-ci, sont en décombres et nous environnent en cette qualité. Fait en effet penser que même si nos communautés humaines triomphent en termes de richesse et de dynamisme entrepreneurial, elles régressent en termes de noblesse et d'esprit, et se défont sur ce plan. Fait en effet penser que même si les villes que nous habitons ne cessent de croître fièrement, hérissées de leur pôle nord à leur pôle sud de grues métalliques et de chantiers audacieux, par la grâce d'architectes et d'ingénieurs variablement inspirés, elles s'écroulent à l'intérieur d'elles-mêmes en monceaux de gravats invisibles. C'est pourquoi les plantes rudérales évoquées tout à l'heure sont irréductibles, de nos jours. C'est



pourquoi la vipérine et l'ortie reviennent toujours dans la Cité moderne. Elles poussent partout où l'asphalte et le béton craquent d'arrogance. Elles sont la parole qui vient affronter la mort en portant secours à la vie, ou la ressuscitant. Elles sont la prémisse du poème que les jardins prononceront plus tard.

Sixièmement, où croissent les jardins

Tel est le jeu de la plante aujourd'hui dans ce que nous avons fait de la Cité, et tel est son enjeu. Elle vient subvertir le principe de domination dont les humains ont fortifié leur aveuglement. Elle vient rendre habitable l'inhabitable qu'ils façonnent avec obstination, et dont ils s'entourent au point d'y mourir imperceptiblement. Si la ville moderne était réussie dans sa qualité de ville, elle n'aurait besoin de rien d'autre qu'elle-même. Si le béton, le verre et le métal s'y trouvaient agencés à l'aune de perceptions artistiques, ils se suffiraient et combleraient notre regard. Si la politique était belle et subtile dans ce moment-ci de notre XXI^e siècle, ce moment-ci

n'aurait besoin d'aucun arbre et d'aucun parc. Si Lausanne était nourrie d'intelligence, elle n'aurait pas besoin de jardins – mais ce qu'elle est devenue les lui rend nécessaires. Oui, si la parole rayonnait dans l'aujourd'hui saturé d'injonctions masquées sous le clinquant consommateur, nul d'entre nous ne chercherait son propre envol dans la rime d'une plate-bande répondant à sa voisine, dans les syllabes articulées par le vent dans un feuillage de bouleau, dans la métrique d'un sentier s'élevant de biais sur un talus jardiné, ou dans l'éloge du ciel énoncé par un cyprès s'étirant vers lui. La plante aujourd'hui, dans la ville moderne, c'est un commando sur tige armé de quelques nervures, de quelques racines et de limbe vert, qui combat l'échec intellectuel et spirituel dont cette ville est l'empreinte. Ainsi l'avenir pourra-t-il peut-être tourner, et la joie venir ou revenir.

Christophe Gallaz
Ecrivain
3, chemin du Muveran
CH – 1012 Lausanne



2008, 191 pages
250 ill. en couleur, 81 ill. n/b
Relié
EUR (D) 66,26 / CHF 115,00
ISBN 978-3-7643-8674-0 Français



2008, env. 560 pages
1740 ill. n/b
Broché
env. EUR (D) 47,30 / CHF 79,00
ISBN 978-3-7643-8651-1 Français

Systèmes vivants et Paysage

Technologies et matériaux évolutifs en architecture du paysage

Liat Margolis, Alexander Robinson

- Des informations sur les innovations importantes dans l'architecture du paysage
- Une source d'inspiration pour les aménageurs créatifs
- Des profils détaillés et comparés des produits

Construire l'architecture

Du matériau brut à l'édifice. Un manuel

Andrea Deplazes (Ed.)

- Plus de 17000 exemplaires vendus à ce jour (version anglaise et allemande)
- De nouveaux développements sur les matériaux translucides et l'utilisation du verre.
- Un pont précieux entre formation et pratique, étudiants et architectes

Projets primés du concours international

LAUSANNE JARDINS 2009

Les 7 et 8 avril dernier, le jury du concours international Lausanne Jardins 2009 a examiné 138 projets rendus par des équipes provenant de 19 pays répartis sur quatre continents. Après trois tours éliminatoires, il a choisi d'attribuer trois premiers prix, deux seconds prix, une distinction spéciale, dix distinctions et 16 mentions.

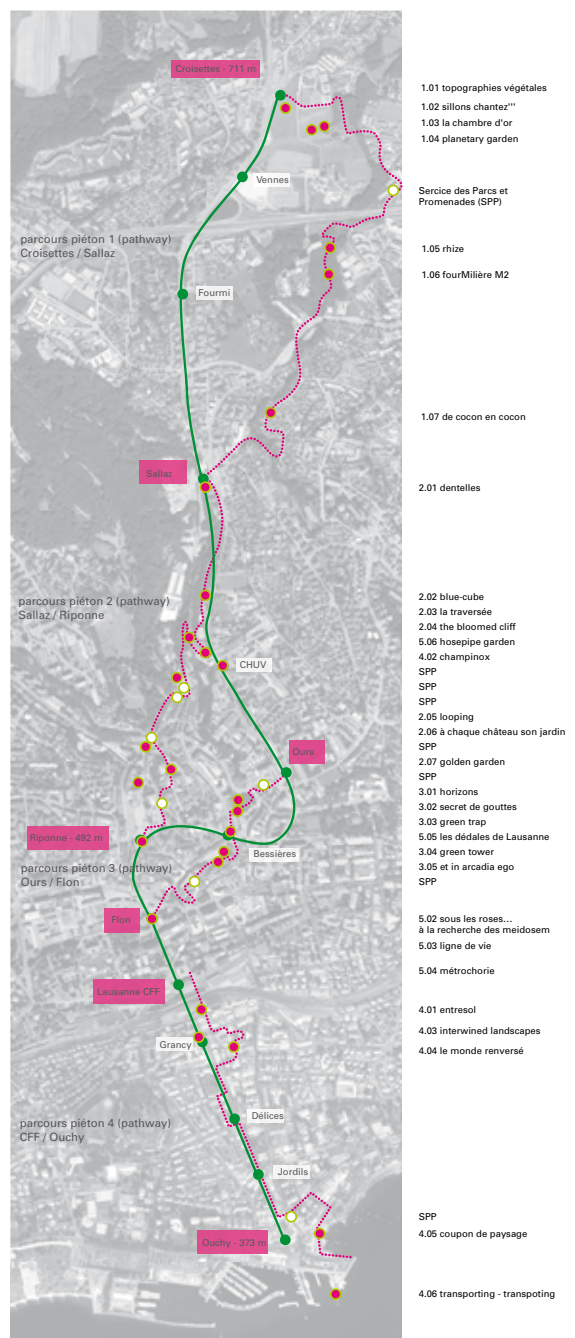
Les concurrents du concours international de paysagisme ont été invités à proposer des projets de jardins sur quatre parcours piétonniers rattachés à la nouvelle ligne de métro M2, ainsi que dans l'espace souterrain des stations, selon une thématique générale intitulée «Jardins dessus dessous».

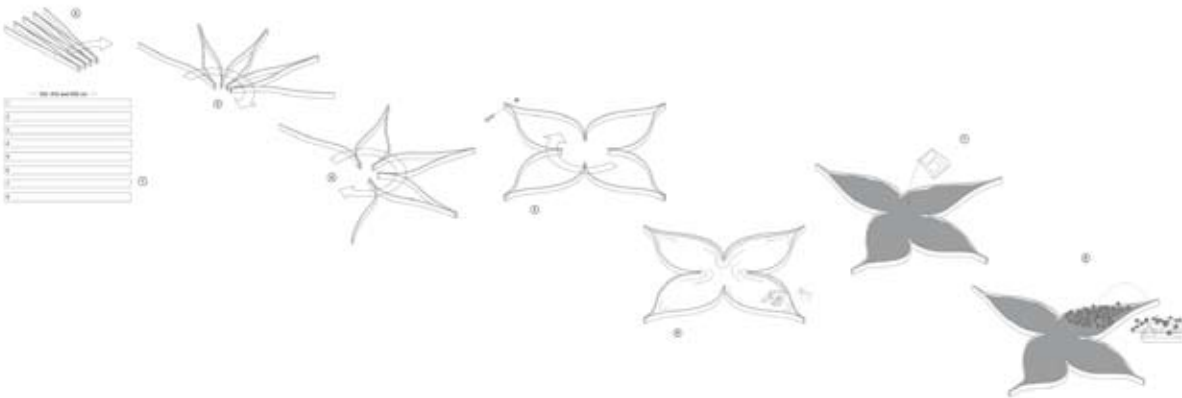
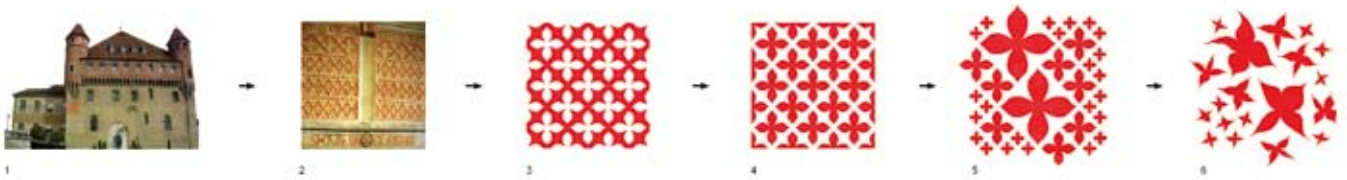
Le palmarès se caractérise par une internationalisation sans précédent de la manifestation Lausanne Jardins. Les cinq prix récompensent des équipes provenant d'autant de pays européens. Preuve de la difficulté et du très haut niveau de ce concours, le fait que près d'une vingtaine de lauréats des précédentes éditions n'ont cette fois-ci pas trouvé grâce aux yeux du jury. Mais ce fait dénote également un remarquable renouvellement au sein de la corporation des architectes paysagistes européens.

Le jury a choisi d'attribuer les premiers prix à des propositions qui, bien qu'elles adoptent une stratégie subtile et peu tapageuse, mettent profondément en question la matérialisation et les usages de l'espace public. Qu'il s'agisse des places urbaines envahies par le parking automobile, de la matérialisation uniformément fonctionnelle des quais lacustres ou de l'engazonnement prépondérant des parcs publics.

Les 32 projets retenus offrent une remarquable variété de propositions, qui, ensemble, permettent déjà d'esquisser la scénographie d'un parcours qui dialogue avec le paysage grandiose du territoire lausannois. Ils feront tous l'objet d'une analyse de faisabilité approfondie, la majorité d'entre eux devant aboutir à une réalisation en juin 2009. S'y ajouteront un certain nombre de jardins réalisés par le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne et par la HES de Lullier, à la suite de concours de projet internes.

Francesco Della Casa





2.06 A CHAQUE CHÂTEAU SON JARDIN (PREMIER PRIX)

Ce projet contextuel propose une installation temporaire délicate et sensible sur la place du château, lieu symbolique du pouvoir cantonal. Là se déroulent les cérémonies d'investiture des autorités, les prestations de serment, etc. Cas sans doute unique en Europe pour un centre historique médiéval, ce lieu est ordinairement occupé par des places de parc.

La proposition prend prétexte du décor peint intérieur du château cantonal pour composer un ensemble de conteneurs quadrifoliés de taille variable, plantés de géraniums (pélargonium meriflame). Le jury a particulièrement apprécié la manière subtile et tranquille avec laquelle le projet s'insère dans cet espace public complexe, relançant avec à-propos la question de la présence du parking en surface. Les solutions techniques très étudiées rendent plausible cette installation temporaire qui se distingue par sa discrète légèreté, même s'il apparaît en concurrence avec la présence, durant une semaine au début du mois de juillet, du Festival de la Cité.

76 MOND6 16UΛ6L26



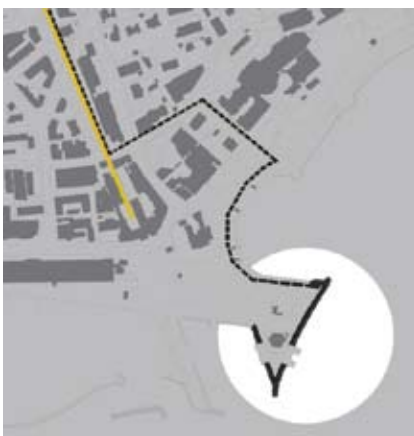
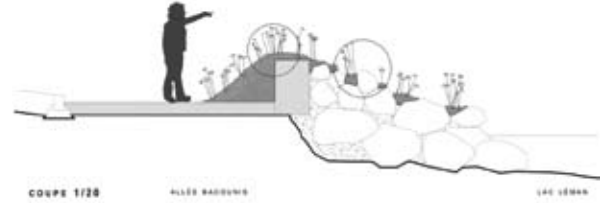
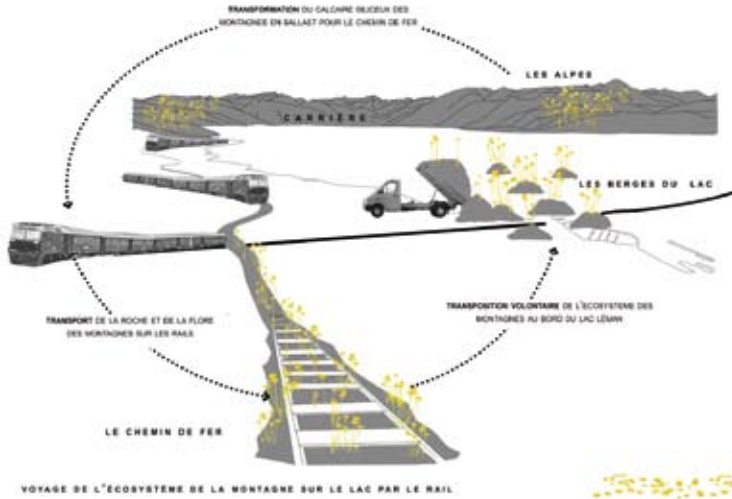
4.04 LE MONDE RENVERSÉ (PREMIER PRIX)

Dans le petit parc public de l'Eglise Anglaise, les auteurs proposent une inversion conceptuelle aussi simple qu'efficace. La surface engazonnée est dénudée et envahie par de petits monticules recouverts de gazon, matérialisant autant de taupinières.

Le revêtement végétal banal et stérile qui caractérise la majeure partie des « espaces verts » urbains est ainsi questionné par une mise en scène en « écorché », alors que ce qui est ordinairement considéré comme une verue indésirable, la taupinière, est représenté comme un élément précieux.

Le jury a particulièrement apprécié la prise de position à la fois simple et radicale de ce projet, qui interprète avec une ironie subversive le thème du « jardin dessus dessous ».





4.06 TRANSPORTING-TRANSPOTING (PREMIER PRIX)

Le projet propose une interprétation inédite et séduisante de la limite physique et visuelle du quai de lac, en partant de la position de l'observateur face au paysage alpin. Le brise-lame, ordinairement composé d'un enrochement et d'un parapet de béton, est ici matérialisé par un bourrelet de ballast, planté d'essences alpestres susceptibles de résister aux conditions difficiles du bord du lac (embruns, chocs thermiques). De ce fait, les auteurs opèrent une translation conceptuelle et matérielle entre « ce qui est regardé », le territoire alpin, et le lieu d'où l'on regarde, le quai.

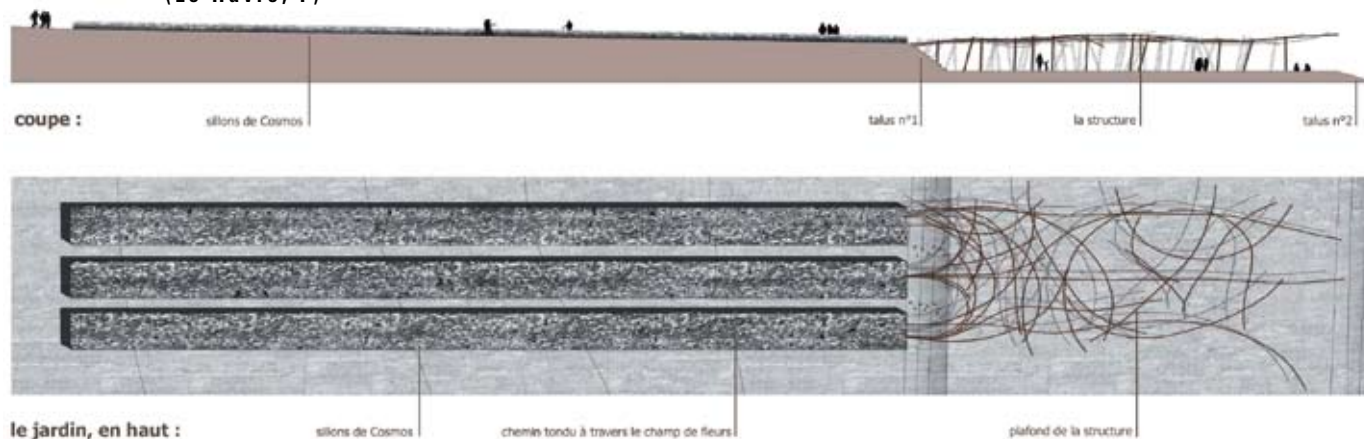
Le jury attire toutefois l'attention des auteurs sur les difficultés qui pourraient naître de la présence au bord du lac de nombreux canards, qui peuvent devenir prédateurs des pousses.



1.01 TOPOGRAPHIES VÉGÉTALES (DISTINCTION SPÉCIALE)

Le dispositif consiste à peindre sur le sol les courbes de niveau topographique tout au long du parcours piéton, avec un intervalle de distance verticale de deux mètres. Le dénivelé général du parcours étant de 340 mètres, la végétation lausannoise varie considérablement entre le haut et le bas du parcours. Son inventaire botanique localisé est rapporté en négatif sur les bandes peintes. Le jury apprécie particulièrement la fonction signalétique offerte par cette proposition, sa présentation didactique convaincante et la mise en relation de la convention topographique abstraite avec sa réalité botanique.

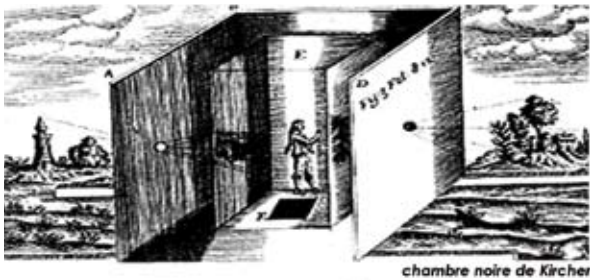
Atelier les2cyclopes, Marion Dutoit+Etienne Panien, Armand Camuset, Raphael Girouard (Le Havre, F)



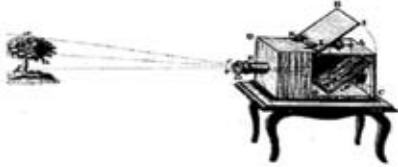
1.02 « SILLONS CHANTEZ » (DISTINCTION)

Le projet propose d'installer trois bandes plantées sur le plateau du Biopôle en exploitant la rupture de pente offerte par le talutage. Le jardin de cosmos laisse place à une pergola, permettant au visiteur de le parcourir d'abord à niveau, puis par en dessous. Ces trois bandes sont placées en correspondance visuelle avec les trois tours de Valmont.





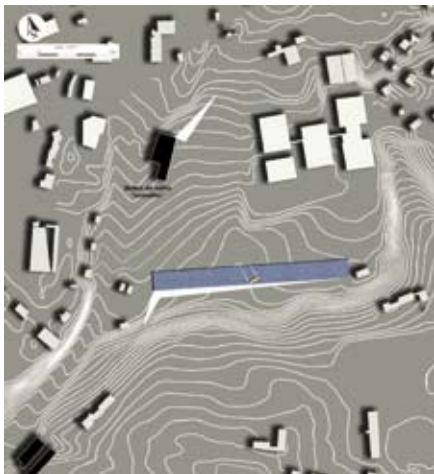
chambre noire de Kircher



1.03 LA CHAMBRE D'OR, UNE FABRIQUE DANS UN PARC (MENTION)

Le dispositif consiste à ensemençer un champ rectangulaire oblong avec des plantes annuelles à floraison bleue (lin, bleuet et phacélie) de manière à créer une surface rappelant le lac, puis à y disposer un conteneur qui fonctionne comme la « camera obscura » de Kircher. Un trou pratiqué dans la paroi (sténopé) permet au visiteur de contempler le grand paysage comme une projection.

L'ensemble du dispositif est une « fabrique » conceptuelle, qui postule qu'un paysage n'existe que dès lors qu'il est « inventé » par l'être humain.



1.04 PLANETARY GARDEN (DISTINCTION)

Face au grand paysage, les auteurs proposent un jardin introverti qui fait pivoter le regard du visiteur dans la direction verticale, mettant en relation le sol jardiné et la voûte céleste. L'introversion est réalisée au moyen d'un bâti en bottes de foin, disposé sur la prairie.

Le jardin offre la possibilité d'une visite à la fois diurne et nocturne.





1.05 RHIZE (MENTION)

Ce projet traite de l'épaisseur du territoire, que les hommes transpercent pour y installer un métro, que la rivière met à vif en l'érodant. Au creux du vallon de la Vuachère, l'homme utilise le végétal pour stabiliser les berges, entretient une forêt à haute futaie, l'aménage pour l'agrément des riverains. Les auteurs mettent en évidence cette collaboration entre nature et artifice en attirant l'attention sur d'infimes détails, cavités creusées dans la molasse par le ruissellement, racines dénudées, avec un dispositif minimal de contenctions et de cheminements en pleine pente.

Atelier du Bocal, Armelle Barrière, Fanny Derobert (Lyon, F)



1.06 FOURMILIÈRE M2 (MENTION)

Le jury a choisi de retenir cette proposition comme contrepoint du projet « rhize ». Le projet consiste à importer dans le vallon les signes du chantier du métro, filets de plastique orange, rubans de marquage, etc. pour superposer le travail de creusement par l'homme et l'effet d'érosion de la rivière. De cette manière, les auteurs soulignent le caractère d'artefact de cet espace d'apparence naturelle.





1.07 DE COCON EN COCON (MENTION)

Les auteurs se proposent de disposer une série de cocons dans le territoire, comme un signe végétal énigmatique dans le contexte urbain. Ces cocons, de taille variable, sont composés d'une structure ovoïde en branches de saule tressées, d'une toile de jute et de substrat ensemencé. Les essences sont notamment choisies en fonction de leur potentiel apicole.

Disposés dans le quartier de villas de Champ-Rond, dans l'espace public comme dans l'espace privé, ces cocons sont proposés aux habitants comme éléments d'appartenance à une collectivité.

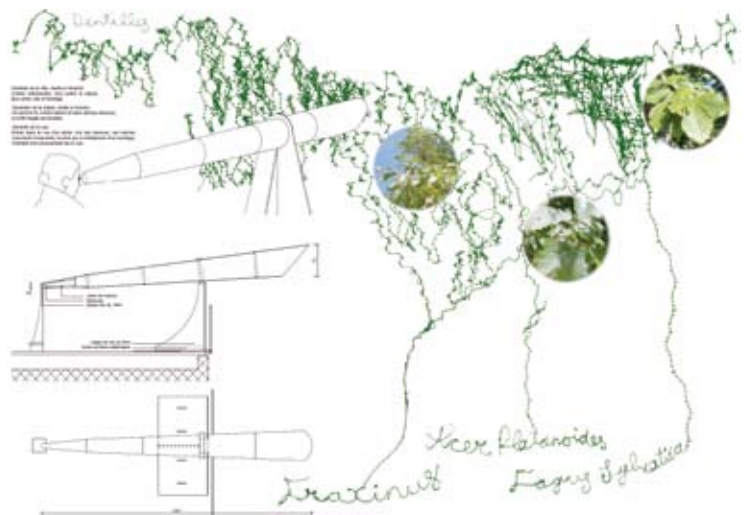


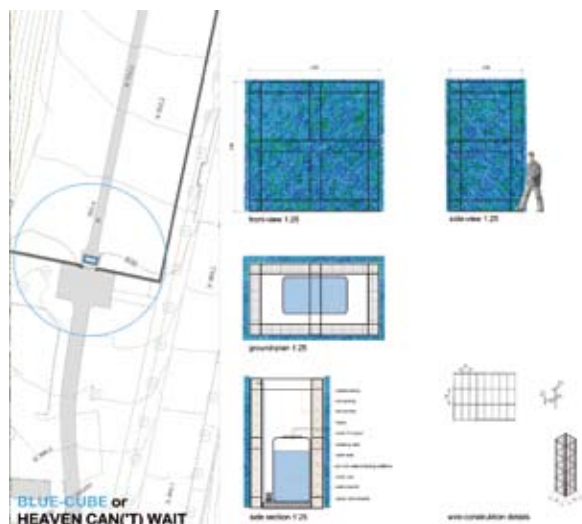
cocon sur le trottoir

Aline Juon, Florine Wescher
(Genève, CH)

2.01 DENTELLES (MENTION)

Disposé sur la toiture de la station « La Sallaz » du M2, le projet consiste en trois télescopes braqués sur la lisière de la forêt, dont les limites ont été repoussées par les divers chantiers qui ont colonisé le vallon. Les auteurs invitent le visiteur à une observation d'un élément de détail de cette lisière, une dentelle fragile qui marque la limite de l'urbanisation. La qualité de ce projet est de mettre en relation la grande échelle du paysage avec un fragment qui lui est constitutif, au moyen d'un dispositif standard de l'équipement touristique.

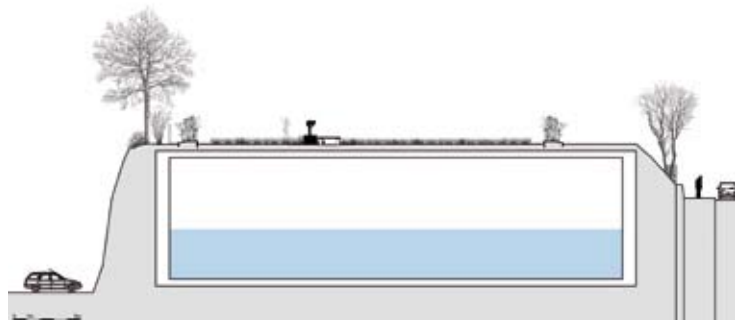




2.02 BLUECUBE (DISTINCTION)

Le projet consiste à édifier un parallélépipède cultivé de *Lobelia erinus*, devant le grand portail de l'ancien cimetière du Calvaire. Vu de l'extérieur, ce bâti crée un effet d'écran bleuté, qui met en évidence la présence du cimetière. Depuis l'intérieur, il apparaît comme un objet énigmatique, placé dans la perspective de l'allée.

Il installe un accès en baïonnette, de manière à rappeler le caractère sacré que ce lieu a perdu.



2.03 LA TRAVERSÉE (MENTION)

Le projet transforme la toiture du réservoir du Calvaire en jardin ludique et poétique, que le visiteur est invité à traverser au moyen d'un « pas japonais », comme si la surface du jardin se confondait avec la surface de l'eau du réservoir, invisible. Un environnement sonore restitue la présence du réservoir.

La surface de l'eau est évoquée de manière très simple, avec une prairie enssemencée de couleur bleue, une péripthérie tondue et une enceinte d'essences foisonnantes.





2.04 THE BLOOMED CLIFF (MENTION)

Profitent de la présence des treillis anti-éboulement le long de la falaise qui borde le réservoir du Calvaire à l'ouest, les auteurs y suspendent des sacs multicolores, plantés d'essences annuelles bigarrées. Ils forment ainsi une composition colorée qui évolue au fil de périodes de floraison différenciées.



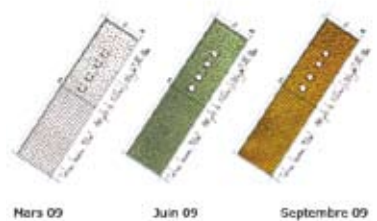
Collectif Silla, Dominique Hugon, Nicolas Grandjean, Alain Wolff (Vevey, CH)



2.05 LOOPING (DISTINCTION)

Les auteurs proposent de détourner le parcours piéton de la manifestation par le tunnel de la Barre, de manière à ce que les visiteurs puissent côtoyer les cinq vitrines qui s'y trouvent, mais qui n'ont jusqu'ici guère été remarquées par les Lausannois. Faisant référence aux compositions de l'artiste Oswald Herr (1864), ils proposent d'y installer une composition botanique mettant en scène l'une des cinq espèces fossiles retrouvées lors de l'excavation du tunnel, profitant du fait qu'il est assez facile d'installer une climatisation et un éclairage contrôlé dans ces vitrines.





1400 pots / 140000 graines



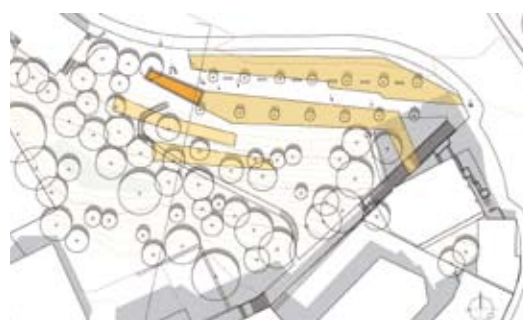
2.07 GOLDEN GARDEN (DISTINCTION)

Les auteurs proposent de végétaliser la toiture du bâtiment de la rue de l'Université 14, qui abrite les locaux du département des infrastructures du Canton de Vaud (DINF). Le dispositif est réalisé au moyen de conteneurs plantés de graminées et de céréales, avec un changement de couleurs tout au long de la saison. Un dispositif d'éclairage par leds photovoltaïques permettra un effet nocturne spectaculaire, en particulier depuis l'esplanade du château.

collectif vfb, Jérôme Classe, Florian Delon,
Taro Ernst, Stéphane Magre (Toulouse, F)

3.01 HORIZONS (MENTION)

S'inspirant des paysages du vignoble, recouverts de filets, les auteurs proposent une modification du parc de Solitude en installant un praticable au-dessus de plates-bandes fleuries. Le visiteur peut s'allonger et « flotter » à quelques centimètres au-dessus des fleurs.





3.02 SECRET DE GOUTTES (MENTION)

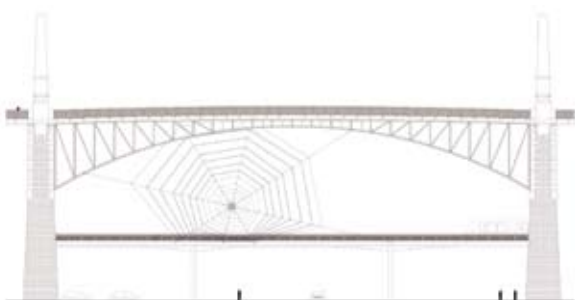
Le long des escaliers de Solitude, il existe un mur de soutènement sur lequel on trouve un microcosme de fougères et de mousses. Les auteurs se proposent d'intensifier cette colonisation en augmentant localement l'hygrométrie. Par ailleurs, en retombant sur des plaques métalliques, les gouttes produisent une ambiance sonore aléatoire qui concurrence la rumeur ordinaire de la circulation.



Adrien Rovero, Christophe Ponceau
(Paris, F et Renens, CH)

3.03 GREEN TRAP (MENTION)

Entre les deux tabliers du Pont Bessières et de la ligne M2, les auteurs installent un dispositif simulant une toile d'araignée géante. En son centre, un filet contenant du substrat permet aux plantes grimpantes de coloniser peu-à-peu la toile. Pour les voyageurs du métro, le projet donne l'impression d'avoir emprunté un train fantôme. Mais où est donc l'araignée géante ?





3.04 GREEN TOWER (SECOND PRIX)

Sur le pignon étroit qui termine l'ensemble des bâtiments sis entre la ruelle Cheneau de Bourg et la ruelle du Rôtillon, les auteurs installent un échafaudage praticable planté d'essences multicolores à croissance rapide.

Ils créent ainsi une relation entre leur installation végétalisée et les façades bariolées de cet ensemble architectural, tout en offrant au visiteur une perception multiple, proche et distante, de cet assemblage.

Claire Cazenave, Thierry Boutonnier,
Lucas Goy (Lyon, F)

3.05 ET IN ARCADIA EGO (DISTINCTION)

Le projet consiste à mettre en scène le processus d'élevage d'animaux de rente, des conditions de leur installation (prairie par hydroensemencement), de leur présence perçue comme récréative pour les citadins, de leur consommation, et de la fertilisation des sols par leurs déjections. Le caractère subversif de l'installation de ce « paysage arcadien » réside dans le fait qu'il amène la campagne en ville dans sa réalité crue, et non comme une interprétation idéologique.

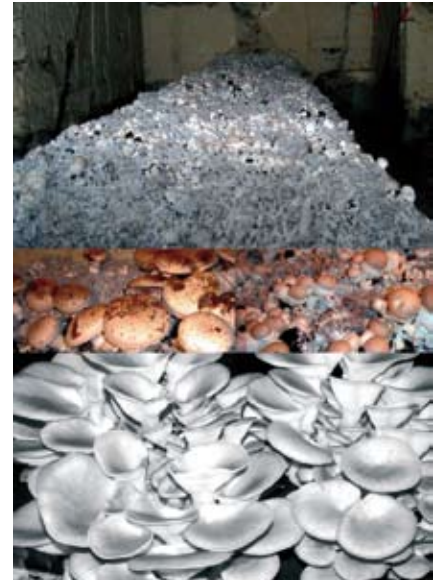




4.01 ENTRESOL (DISTINCTION)

La proposition consiste à installer un plateau de bégonias en mezzanine dans la partie sud du passage sous-voie du Simplon. Visible d'en dessous, de côté et de dessus, ce dispositif permet de voir le système de racines comme la partie florale des plantes. Semblable à un luminaire coloré, le projet pourrait éventuellement avoir un élément d'appel correspondant à l'autre extrémité du passage, de taille réduite pour faire contraste avec la monumentalité de cet espace.

Stephane Collet, Sarah Glaisen,
Nik Indermühle (Lausanne, CH)



4.02 CHAMPINOX (DISTINCTION)

Dans la dernière voûte occidentale du plateau de la gare de Lausanne, les auteurs installent une champignonnière. Élément peu usité de l'art du jardin, le champignon est ici protagoniste. Néanmoins, ce lieu paraît inapproprié en raison de son fort ensoleillement. Le jury préconise donc de l'installer dans l'ancienne station du funiculaire de Sauvabelin.



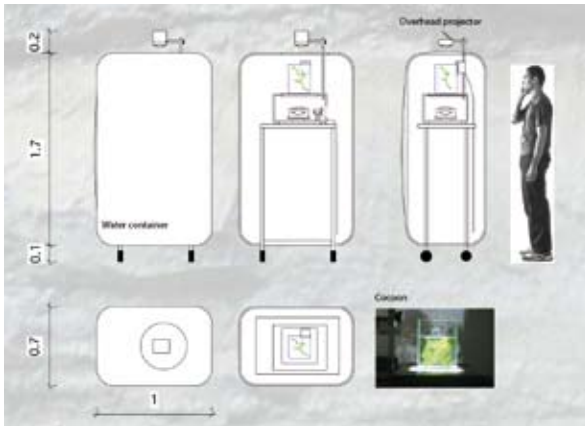
4.03 INTERWINED LANDSCAPES (DISTINCTION)

Entre les deux émergences des ascenseurs de la station Grancy, les auteurs disposent un cadre végétal qui met en scène l'un des seuls segments visibles du métro. Vu d'en bas, il apparaît comme un objet monumental qui entre en résonance avec la marquise de la gare. D'autre part, les auteurs installent dans la tranchée couverte en contrebas des images du paysage urbain que le nouveau métro a soustrait aux voyageurs.

4.05 COUPON DE PAYSAGE (MENTION)

Le projet consiste à installer une prairie miniature sur les quais d'Ouchy, par analogie à la « Suisse miniature ». Sur un panneau de fond, les auteurs installent des cartes postales de grande taille, des vues des tours de Valmont, saisies à l'autre extrémité du parcours de Lausanne Jardins.





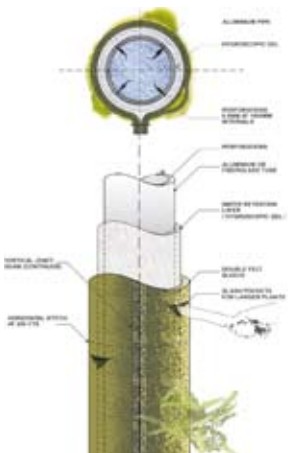
5.01 MACCHINA MERAVIGLIOSA (SECOND PRIX)

Les auteurs proposent d'installer un dispositif de mise en culture de mousses, de fougères et de lentilles d'eau dans un bac placé au terminus de la ligne de métro M1, et de projeter son image sur les parois de la station.

Le jury apprécie le choix de mettre en évidence l'échelle microscopique et la lenteur de la croissance végétale, qui est mise en opposition avec le caractère minéral du sous-sol et la vitesse des déplacements.



Terragram Pty Ltd, Lukas Bures, Gesine Kippenberg, Vladimir Sitta (Surry Hills, AUS)



5.02 SOUS LES ROSES... À LA RECHERCHE DES MEIDOSEM (DISTINCTION)

Ce projet propose d'expérimenter la possibilité de cultiver des végétaux dans l'espace souterrain du métro, en utilisant des plantes hydroponiques et aeroponiques. Il recourt à des techniques déjà éprouvées et règle de manière convaincante la cohabitation avec les usagers du métro, au moyen de bacs disposés au sol. Le support de ces plantations est constitué de tubulures torsadées, qui vont du sol au plafond.



Cedric Prada, Olivier Galetti & Claude Matter, Silvia Weber (Lausanne, CH)



5.03 LIGNE DE VIE (MENTION)

Intervenant sur les stations de début et de fin de chacune des boucles, les auteurs installent des photographies sur le sol des rames, qui s'alignent exactement avec d'autres, disposées sur les quais en face des portes automatiques. Une interprétation végétale de la notion de correspondance. Le projet se complète avec quelques micro-jardins en surface, dont sont tirées les images.

Marc Blume, Isabelle Chappet, Karolina Samborska, Estelle Nicod (Paris, F)



5.04 METROCHORIE (MENTION)

Les auteurs considèrent que les voyageurs du métro deviennent les vecteurs d'une colonisation végétale massive de la ville de Lausanne, au gré du hasard de leurs déplacements. Pour révéler ce potentiel, ils se proposent de distribuer des pousses aux voyageurs, qui les abandonneront de manière aléatoire dans la ville.



5.05 LES DÉDALES DE LAUSANNE (MENTION)

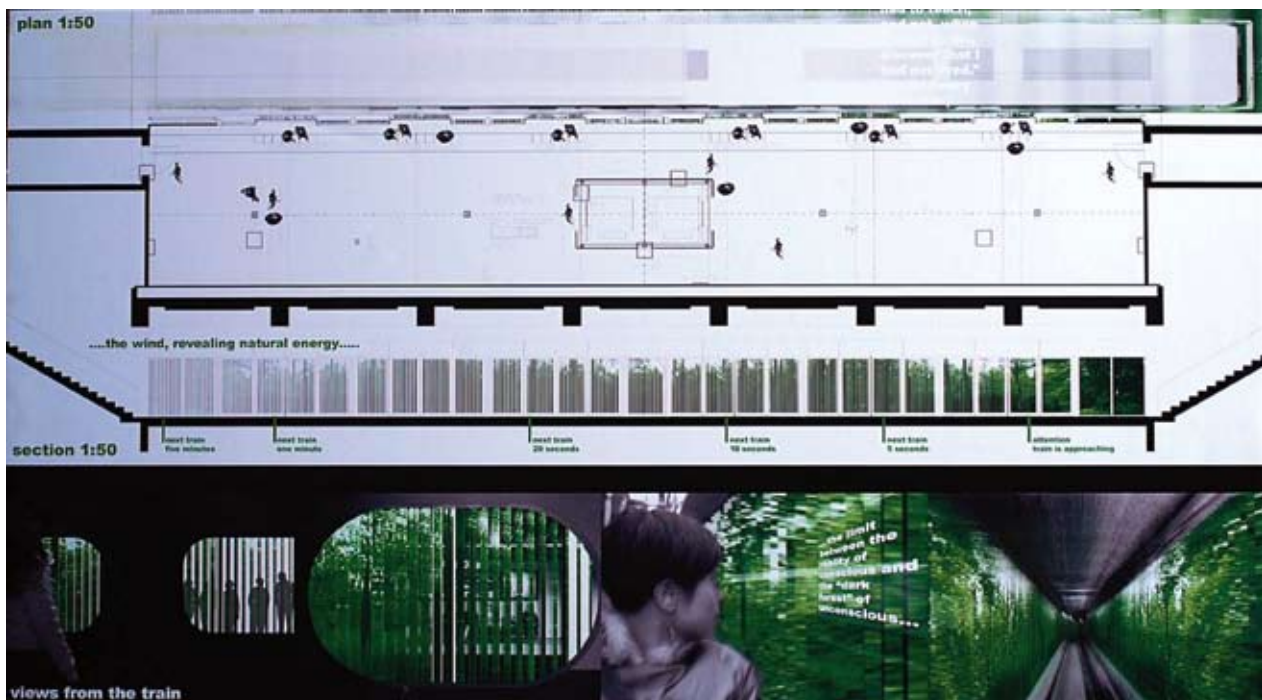
Dans l'espace souterrain en double hauteur de la station Riponne, les auteurs suspendent une structure légère dans laquelle viennent s'insérer des conteneurs de plantes aromatiques. Ce dispositif astucieux permet d'organiser un roulement entre le sous-sol et l'extérieur pour les végétaux, qui sont ainsi comme « en apnée » momentanée. Ils introduisent une caractéristique spatiale inédite à la station, celle des fragrances odorantes.



5.06 HOSEPIPE GARDEN (MENTION)

Dans la station CHUV, plaquées contre les parois de béton entre les contreforts, les auteurs installent une composition réalisée par le tressage de tuyaux d'arrosage de couleur verte, lesquels permettent l'alimentation en eau des plantations accrochées sur le dispositif.





5.07 THE EDGE OF THE WOOD (MENTION)

Le projet consiste à installer une série de bandes mobiles disposées tout au long de la station La Sallaz, qui, au repos, représentent une forêt et s'animent au passage d'une rame par le déplacement d'air que celle-ci provoque.

COMPOSITION DU JURY :

- **Lorette Coen**, journaliste et essayiste, journal *Le Temps*, commissaire générale de Lausanne Jardins en 1997 et 2000, Lausanne (CH)
- **Christine Dalnoky**, architecte-paysagiste, L'atelier de paysage, Gordes (F)
- **Penelope Hill**, écrivain et historienne du paysage, Sherfield on Loddon (GB)
- **Beatrice Friedli Klotzli**, architecte-paysagiste, Berne (CH)
- **Sylvia Karres**, architecte-paysagiste, Karres en Brand, Hilversum (NL)
- **Liliana Motta**, architecte-paysagiste, Paris (F)
- **Chantal Prod'hom**, directrice du Mudac, Lausanne (CH)
- **Patrick Bouchain**, architecte et scénographe, agence *CONSTRUIRE*, Paris (F)
- **Frederic Bonnet**, architecte-paysagiste, Obras architectes, Paris (F)
- **Jean-Christophe Bourquin**, municipal, directeur Sécurité Sociale et Environnement, Lausanne (CH)
- **Francesco Della Casa**, rédacteur en chef de la revue *TRACÉS*, commissaire général Lausanne Jardins 2009, Lausanne (CH)
- **Michel Joye**, ingénieur, directeur des Transports publics de la région lausannoise, Lausanne (CH)
- **Javier Maderuelo**, architecte et critique d'art, professeur titulaire de la chaire « Architecture du paysage » à l'Université de Alcalá, Madrid (E)
- **Daniel Kündig**, architecte, président de la SIA, Zürich (CH)

ACTUALITÉ

ACTUALITÉ

VIVRE SOUS LE CIEL DE L'ORIENT

Après Berlin, Valence (E) et Rotterdam, c'est le Vitra Design Museum à Weil am Rhein, près de Bâle, qui accueille jusqu'au 30 août l'exposition « Vivre sous le ciel de l'Orient ». Pour les organisateurs, son but est de présenter « un vaste panorama du monde fascinant des habitats arabes », et de se pencher sur « les mythes et réalités » de pays que nous connaissons mal. Selon ces mots qui se veulent sans doute séducteurs, on pourrait conclure à une simple présentation d'objets exotiques, sans lien avec notre vie en Occident. Mais ce serait passer à côté de l'extrême à-propos de cette exposition et, surtout, de son catalogue, un livre

en soi dont on ne voudrait pas louper une ligne.

Une première lecture superficielle permet de déblayer quelques pistes. Six textes d'auteurs soigneusement accordés entre eux traitent de la manière de vivre dans le monde arabe, de la signification d'objets ou d'ornements particuliers jusqu'aux raisons d'être de structures urbanistiques différentes des nôtres. Ainsi, Stefano Bianca, de l'*Aga Khan Trust for Culture*, explique comment la structure de quasi toutes les villes arabes découle de la forme de la maison à patio, alors que la cité romaine reçoit son empreinte du tracé des voies de communication et de trafic. L'intérieur de l'habitat arabe s'organise selon les principes de l'hospitalité.



Maison à Oualata, en Mauritanie (Photo Deidi van Schaeven)

La façade protège de la chaleur, des regards : elle abrite avant de signifier le statut social de l'habitant, même si une porte, par exemple, peut être minutieusement décorée et se transmettre de génération en génération. On la prend avec quand on déménage, et le mot arabe pour « porte » signifie également « chapitre d'un livre », nous apprend l'ethnologue Annegret Nippa dans un texte où elle parle aussi des principes masculin et féminin qui régissent la répartition des espaces, ou du symbolisme de la pile de coussins dans les maisons rurales.

Enfin, la lecture de ce catalogue essentiel s'accompagne de la sensation que nous, les Occidentaux, vivons dans une sorte d'espace-marchandise, alors que la cité et le logement arabe sont le plus souvent constitués par des espaces signifiants et articulés entre eux, où forme et fonction peuvent aller de pair.

AHO

« Vivre sous le ciel de l'Orient. L'habitat dans le monde arabe », Vitra Design Museum, Weil am Rhein (D). Jusqu'au 31 août 2008. <www.design-museum.de>

RECTIFICATIF

Concernant l'article « A propos du concours d'architecture », paru dans *TRACÉS* n° 9/2008, le bureau ASS nous prie de préciser que son site internet fait référence au concours pour la Gare Cornavin, auquel ce bureau a participé, et non à celui pour l'aménagement de la place Cornavin, comme le supposait par erreur l'auteur de l'article. RED



La ville de Shibam, au Yémen (Photo DR)



SHIFT : SANAA AND THE NEW MUSEUM

Joseph Grima & Karen Wong (ed.)

Texte en anglais
Lars Müller Publishers, 2008
ISBN 978-3-03778-140-1, 32.90 euros

Produit de concert par le New Museum et *Lars Müller Publishers*, cet ouvrage a paru dans le cadre de l'exposition « Kazuyo Sejima + Ryue Nishizawa / SANAA: Recent Work », à l'affiche au New Museum de New York du 28 mars au 15 juin 2008. La publication relate la construction du nouveau bâtiment sis au 235 Bowery Street, qui abrite désormais le New Museum. Cette institution muséale alternative, fondée dans les années 70 et qui ne disposait jusqu'alors pas d'un lieu d'exposition officiel, s'est récemment donné pignon sur rue. Ce sont les architectes SANAA, de Tokyo, récipiendaires du concours sur invitation, qui ont pu réaliser là encore une œuvre dont la blancheur rivalise avec la finesse. Au graphisme discret et au contenu fouillé, l'ouvrage rassemble plusieurs contributions de nature très différente : une introduction de Lisa Phillips, actuelle directrice du musée, un texte de Julian Ralph datant de 1891-92, qui relate la vie et les devoirs de la Bowery de l'époque, et un essai théorique de Stanford Kwinter. Au cœur de l'ouvrage, une longue interview avec les architectes dialogue avec les images du photographe Dean Kaufman. Le lecteur y découvre le riche processus de conception et de construction propre à SANAA.

Caroline Dionne



LES PARADOXES DE LA MOBILITÉ. BOUGER, S'ENRACINER

Vincent Kaufmann

PPUR, Lausanne, 2008
ISBN 978-2-88074-769-5, Fr. 17.50, 10.90 euros

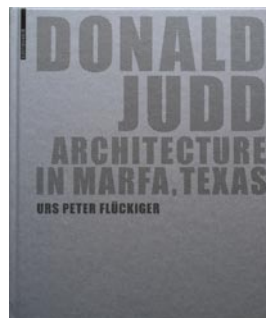
En dépit de sa prétendue rationalité, l'homme décline sans parcimonie la notion de paradoxe. Vincent Kaufmann parcourt d'un regard critique ceux liés à la mobilité, une problématique pas nouvelle en soi, mais dont la récente accélération engendre une effervescence souvent inquiétante en matière de transport.

Ce n'est toutefois pas sur le domaine des transports que le chercheur se focalise, mais, comme il le précise lui-même, sur la question bien plus générale du « pourquoi bouge-t-on ? ». Ce point de départ le conduit à un questionnement de

nos modes de vie contemporains et à la remise en question de plusieurs idées préconçues, notamment celles que notre mobilité augmente réellement et que cet accroissement va de pair avec celui de notre liberté. Le sociologue explore ensuite l'influence de l'évolution de notre mobilité sur les inégalités, la transformation des villes ou les modes des transports.

Le livre s'achève par une synthèse énoncée sous forme de dix « thèses sur les déplacements et la mobilité », l'auteur les proposant comme base pour la suite du débat tout en espérant les voir influencer certaines de nos décisions en matière de mobilité. Une forme de conclusion qui souligne l'ampleur du chemin à parcourir et laisse un sentiment d'impuissance face à l'évolution d'un phénomène que nous générons sans parvenir à le contrôler.

Jacques Perret



DONALD JUDD : ARCHITECTURE IN MARFA, TEXAS

Urs Peter Flückiger

Texte en allemand et anglais
Birkhäuser, 2007
ISBN 978-3-7643-7526-3, Fr. 56.90

Donald Judd est bien connu pour ses installations minimalistes : séries de « boîtes » en inox, en contreplaqué, en béton, disposées dans un espace donné, et qui altèrent notre perception, modifient nos sensations physiques de ce même espace. Durant toute sa carrière, l'artiste s'est soucié des lieux qui recevaient ses œuvres presque autant que des œuvres elles-mêmes. Ces deux préoccupations se retrouvent dans son travail, et tendent vers l'architecture. Sa recherche architecturale est d'abord théorique, elle prend la forme de dessins, de croquis, de projets. Mais, fait peut-être méconnu, elle trouva aussi son application pratique, que l'on découvre dans ses transformations architecturales réalisées à Marfa, petite ville du Texas. D'anciens hangars, des baraquements militaires ou une arène de rodéo ont été transformés, parfois reconstruits, pour accueillir tantôt une bibliothèque, tantôt une galerie d'art, tantôt une habitation, toujours avec le souci de faire de l'espace un lieu où l'art prend sa place et s'intègre à la vie. Cet ouvrage présente de façon détaillée ces projets et réalisations architecturales, le mobilier conçu par l'artiste et le rapport des œuvres de divers artistes de l'époque à des espaces certes minimalistes, mais dont la matérialité s'avère extrêmement riche et sensuelle.

CD

DERNIER MOT

Dans cette page, nous offrons, à un ou plusieurs auteurs, le dernier mot: réaction d'humeur, arguments pour un débat, carte postale ou courrier de lecteurs. L'écrivain Eugène en est l'invité régulier.

REC

Au cinéma, horreur et architecture sont de vieux complices.

La Maison du Diable, de Robert Wise (1964), se déroule dans un vieux manoir anglais; *Zombie*, de Georges A. Romero (1978), organise la boucherie dans un super marché; *Shining*, de Stanley Kubrick (1980), libère les fantômes de l'hôtel Overlook; *Poltergeist*, de Tobbe Hopper (1982), met en scène des esprits frappeurs dans une villa en Californie.

Il manquait encore l'immeuble locatif au centre-ville. C'est chose faite avec *REC*, film espagnol stressant de Jaume Balagueró et Paco Plaza, dont la sortie suisse est prévue pour le 7 juillet prochain. C'est l'histoire d'une petite équipe de télévision réalisant un reportage sur les pompiers de Barcelone. Vers minuit, ceux-ci reçoivent un appel provenant de locataires incommodés: une vieille du quatrième étage pousse de drôles de cris. Ils se rendent sur place, bientôt rejoints par la police. Contre toute attente, la vieille bique mord un des policiers. A partir de là tout bascule. Très vite, l'immeuble est bloqué de l'extérieur par les autorités espagnoles. Une immense bâche recouvre la façade, empêchant une évacuation par les balcons. Toute l'intrigue se passe donc dans l'immeuble locatif. On se dévore dans la cage d'escalier; on s'étripe sur les paliers; on enfonce des portes; on se pourchasse d'un étage à l'autre; on soigne les mourants dans le dépôt jouxtant le hall d'entrée; on fouille les divers appartements plongés dans la pénombre et finalement on découvre la vérité au galetas. Les enfants mordent leurs parents qui mordent les voisins qui bouffent les policiers. Comme tout est filmé caméra à l'épaule, rarement les zombies auront eu l'air aussi réalistes.

L'auteur de ces lignes confesse que pour la première fois de sa vie, il n'a pas tenu le coup et a quitté la salle avant la fin d'un film d'horreur. Autrement dit, je ne sais pas de quoi je vous parle. Ah si, je vous parlais d'architecture. Vous connaissez le truc: quand on a eu très peur de quelque chose, on utilise tous les prétextes pour évacuer.

Eugène



Une image du film REC (Photo filmmax)